

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mardi 13 décembre 2011

2012 : année de mise en œuvre du projet régional de santé de l'ARS du Centre

Après près de 18 mois de travaux menés en étroite concertation avec les acteurs des différents domaines, partenaires institutionnels et représentants d'usagers en région, l'Agence Régionale de Santé du Centre propose et soumet à la consultation du Préfet de région, des collectivités territoriales et de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA), **le Projet régional de santé (PRS) 2012-2016** sur son site Internet.

Le projet régional de santé définit les objectifs et orientations stratégiques régionaux en matière de santé, pour les cinq années à venir.

De quoi est-il composé ?

- d'un plan stratégique couvrant tous les champs de compétences de l'ARS du Centre,
- de schémas régionaux concernant les différents secteurs : veille et sécurité sanitaire, promotion et prévention de la santé, l'organisation des soins, le secteur médico-social etc...
- de programmes d'applications des schémas précités, relatifs à la télémédecine, à l'accès aux soins des plus démunis et à l'accompagnement des personnes âgées et handicapées.

Quels en sont les enjeux pour la région Centre ?

- améliorer l'espérance de vie en bonne santé,
- promouvoir l'égalité devant la santé,
- développer un système de soins et de santé de qualité, accessible et efficient.

Tous ces documents sont donc consultables sur le site Internet de l'ARS du Centre
www.ars.centre.sante.fr

Retrouvez plus de détails sur l'élaboration, le fonctionnement et les différentes composantes du projet régional de santé, dans le document joint à ce communiqué.

Contacts Presse :
Ségolène Chatelin : 02 38 77 39 00
Mathieu Mercier : 02 38 77 31 23